

# Communications statistiques

**Un portrait des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève**

*Logements, ménages et revenus*

Données Générales

Analyses

Tableaux de bord



StatistiqueGenève

## Impressum

**Edition** Office cantonal de la statistique  
(OCSTAT) Genève

**Responsable de la publication** Dominique Frei, Directeur

**Rédaction** Sophie Rossillion, Didier Benetti

**Composition, mise en page,  
illustration graphique** Dominique Felsenheimer

**Illustration de la couverture** Hermès Communication, Genève

**Impression** ATAR Roto Presse, Genève

**Prix** 30 F

**Tirage** 600 exemplaires

**©** OCSTAT, Genève 2008. Reproduction  
autorisée avec mention de la source

**ISSN** 1422-4585

### Renseignements

Centre de documentation De 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi : 16h)  
ou sur rendez-vous.

Indice des prix Tél. +41 22 388 75 00  
à la consommation Répondeur téléphonique :  
+41 22 388 75 65

Liste des publications Voir dernières pages de couverture

**Charte de la statistique  
publique de la Suisse** L'OCSTAT s'est engagé à respecter la charte  
dans la conduite de ses activités statistiques

# Communications statistiques

## Un portrait des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève

*Partie I Logements et ménages (RFP 2000)*

*Partie II Revenus (résultats 2004)*

### Sommaire

Page

---

|   |    |
|---|----|
| Introduction .....  | 2  |
| I. Représentation des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève en fonction du parc de logements et des ménages ..... | 2  |
| 1. Description des données et aspects méthodologiques .....   | 3  |
| 2. Les logements dans le canton de Genève .....   | 3  |
| 3. Les ménages dans le canton de Genève .....   | 5  |
| II. Les revenus des contribuables dans les communes genevoises en 2004 .....  | 8  |
| 1. Vue d'ensemble .....   | 8  |
| 2. Revenus par commune et caractéristiques des contribuables .....  | 13 |

## Introduction

Cette étude présente un portrait des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève établi à partir d'une analyse de données provenant de deux sources différentes.

Elle se penche en premier lieu sur la structure du parc de logements et celle des ménages privés, telles qu'elles ressortent des données du dernier recensement fédéral de la population (2000). Elle procède d'une analyse qui permet de dégager les facteurs les plus déterminants au sein d'un grand ensemble de données. Cette partie porte sur les communes du canton et les quartiers de la ville de Genève.

La seconde analyse s'appuie sur les données fiscales relatives aux contribuables «personnes physiques imposées au barème ordinaire» (IBO). Elle porte sur le revenu annuel brut 2004 de ces contribuables, à l'échelon des communes uniquement.

Ces deux sources de données se complètent pour donner une image cohérente des communes du canton. La carte C - 03, page 17, permet de se repérer dans la lecture des graphiques présentés par chacune des deux analyses.

### I. Représentation des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève en fonction du parc de logements et des ménages

A partir des données sur le parc de logements et les ménages privés tirées du recensement fédéral de la population de 2000 (RFP 2000), cette première analyse s'interroge sur les facteurs qui structurent le plus le territoire du canton.

L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) a déjà réalisé une étude sur le même thème à partir des données du RFP de 1980, publiée en août 1985, dans le n° 46 de sa collection Aspects statistiques (disponible à la demande auprès de l'OCSTAT).

Cette publication résume une analyse plus complète effectuée dans le cadre du stage d'un étudiant de l'Université à l'OCSTAT. Il s'agissait notamment d'examiner si l'image des communes et quartiers tirée des données de 1980 s'était sensiblement modifiée en 20 ans.

Le recensement de la population offre une photographie du canton de Genève au mois de décembre 2000, sur des données aujourd'hui relativement anciennes. La structure démographique du canton ne se modifiant pas en profondeur en cinq ou dix ans, les résultats présentés ici gardent toute leur pertinence.

Un portrait détaillé des communes figure dans les numéros hors série de l'OCSTAT :

- *Les communes genevoises vues par le recensement, Volume 1 : Population, janvier 2004;*
- *Les communes genevoises vues par le recensement, Volume 2 : Ménages et conditions d'habitation, novembre 2004.*

Ces publications se présentent sous forme de fiches par commune et sont disponibles en téléchargement sur le site Internet «Statistique Genève» ([www.ge.ch/statistique/statistiques/communes/welcome.asp](http://www.ge.ch/statistique/statistiques/communes/welcome.asp)).

## 1. Description des données et aspects méthodologiques

Les données du RFP 2000 portent sur :

- les personnes,
- les ménages,
- les bâtiments et les logements.

Pour le canton de Genève, le RFP 2000 a recensé 413 673 personnes, 181 611 ménages privés et 205 345 logements, dont 177 661 logements principaux.

### Quelques définitions

#### **Ménage privé**

Personne vivant seule ou groupe de personnes vivant dans le même logement, avec ou sans lien de parenté; par exemple : couple, marié ou non, avec ou sans enfant, famille monoparentale, personne seule vivant avec son père ou sa mère.

NOTE : lors du RFP 2000, une partie des fonctionnaires internationaux et des membres de leur famille n'a pas pu être regroupée en ménages privés.

#### **Logement principal**

Logement constitué d'une cuisine ou d'un équipement de cuisine et d'une pièce ou d'un ensemble de pièces servant au moment du recensement de résidence principale à un ménage privé.

#### **Personne de référence**

La personne de référence du ménage est définie comme étant celle qui contribue le plus aux revenus du ménage et, de ce fait, détermine le plus fortement le mode de vie de ce dernier.

La méthode de l'analyse des correspondances (ACO) a été utilisée ici. Elle permet de dégager les facteurs les plus discriminants d'un grand ensemble de données et, notamment, de représenter sur un plan (en deux dimensions) un ensemble de données multidimensionnel. Elle permet de répondre aux questions suivantes : en quoi les communes et quartiers diffèrent-ils le plus, quels communes et quartiers se ressemblent le plus ?

**A structure semblable, deux communes auront leurs deux points proches sur le graphique**

Deux communes de surface et de taille différentes peuvent être très proches en termes de «profil». Lorsque deux communes ou quartiers ont une structure assez semblable (des profils similaires), les deux points correspondants sont proches l'un de l'autre sur le graphique résultant de l'ACO (par exemple, en termes de logements, sur le graphique G - 01, Vandoeuvres et Bellevue, ou Eaux-Vives - Lac et Délices - Grottes).

## 2. Les logements dans le canton de Genève

Le graphique G - 01 donne une vue synthétique des communes et des quartiers de la ville de Genève en termes de parc de logements. Les variables utilisées dans l'analyse des correspondances sont présentées dans l'encadré (page 7).

En 2000, à l'échelon du canton<sup>1</sup> :

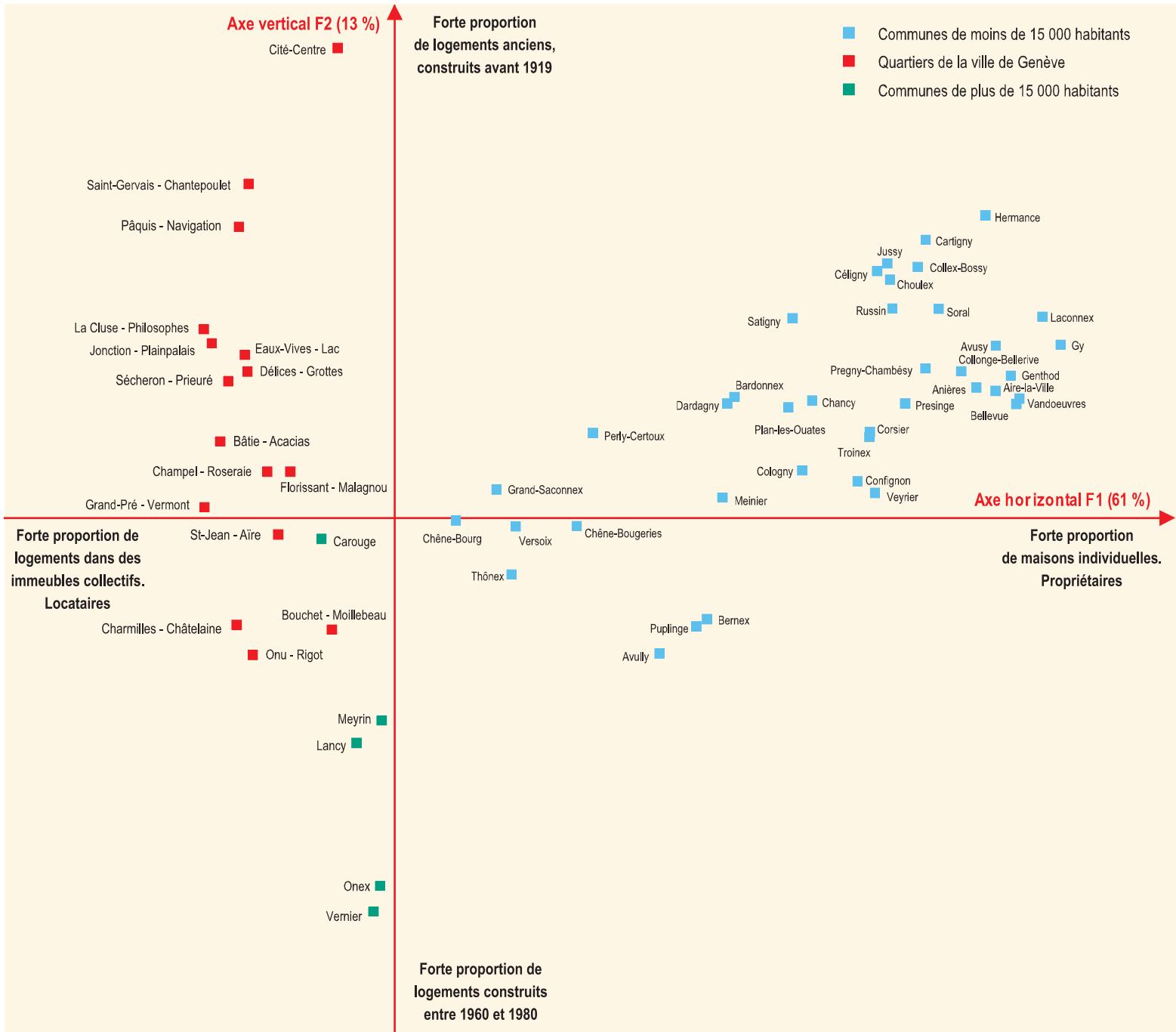
- 83 % des logements principaux sont occupés par des locataires ou par des coopérateurs;
- 16 % sont occupés par leurs propriétaires;
- 10 % sont des maisons individuelles (en location ou en propriété).

<sup>1</sup> Pour des compléments d'information, se référer au site de l'OCSTAT : [http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/09/09\\_02/tableaux.asp](http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/09/09_02/tableaux.asp)

Un portrait des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève

statistiqueGenève

## G - 01 Analyse des correspondances multiples sur le bâti et les logements, par commune et quartier de la ville de Genève, en 2000



Canton de Genève

Source : OFS - RFP 2000 / Office cantonal de la statistique

Les deux axes du graphique G - 01 donnent les facteurs les plus déterminants du profil des communes et quartiers en termes de logements :

#### **Peu de propriétaires en ville**

- l'axe horizontal est essentiellement lié au statut d'occupation (propriétaire, locataire, coopérateur, logement de service ou gratuit, ...) ainsi qu'à la proportion de maisons individuelles, par opposition aux appartements sis dans des immeubles collectifs;
- l'axe vertical est essentiellement lié à l'époque de construction; il oppose les bâtiments anciens (construits avant 1919) aux bâtiments construits entre 1960 et 1980.

Les six grandes communes que sont, en ordre décroissant du nombre d'habitants, Genève, Vernier, Lancy, Meyrin, Carouge et Onex sont caractérisées par une faible proportion de maisons individuelles et de propriétaires de leur logement.

Plusieurs quartiers de la ville de Genève ont une forte proportion de logements sis dans des immeubles anciens : par exemple, Cité-Centre, la Cluse - Philosophes, Jonction - Plainpalais et Eaux-Vives - Lac. Les villes de Vernier, Lancy, Meyrin et Onex se sont développées entre 1960 et 1980, avec de grands ensembles locatifs.

### **3. Les ménages dans le canton de Genève**

Les ménages privés se répartissent ainsi en 2000 :

- personnes seules : 42 % des ménages privés, dont 27 % âgées de plus de 65 ans;
- couples (mariés ou non) sans enfant : 22 %;
- couples (mariés ou non) avec enfant(s) : 26 %;
- familles monoparentales : 7 %;
- autres ménages privés, constitués de personnes vivant ensemble sans relation familiale directe et sans former un couple (par exemple des frères et sœurs) : 2 %.

Les deux axes du graphique G - 02 correspondent aux facteurs les plus déterminants en termes de ménages :

- sur l'axe horizontal : la taille du ménage;
- sur l'axe vertical : la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et son niveau de formation.

#### **Les «grands ménages» à la campagne et les «petits ménages» en ville**

La représentation graphique fait ressortir nettement le groupe des communes de la campagne genevoise, où vivent les «grands ménages» dont la personne de référence est de catégorie socioprofessionnelle élevée.

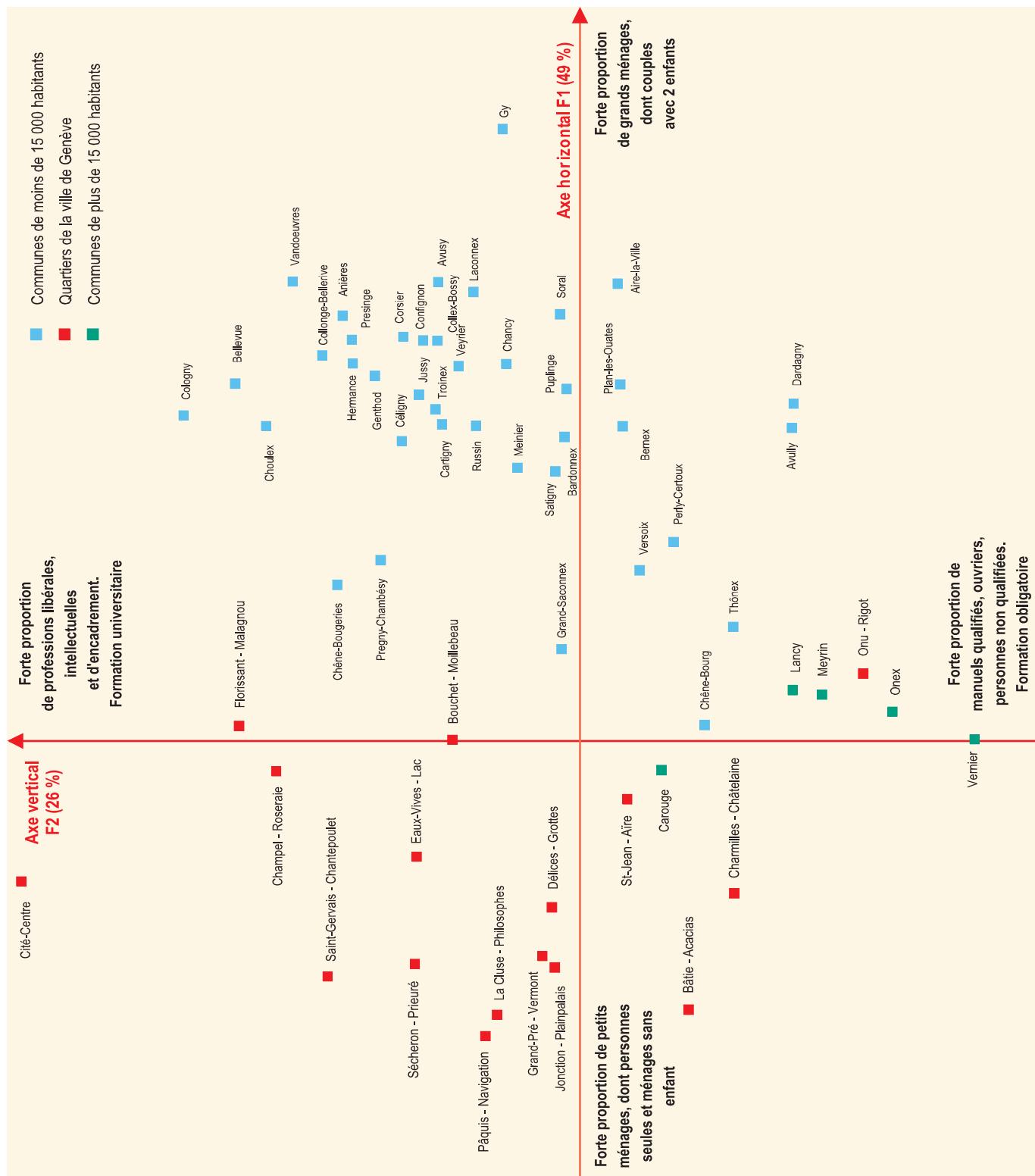
Plusieurs quartiers de la ville de Genève sont caractérisés par une forte proportion de petits ménages : par exemple, Pâquis - Navigation, la Cluse - Philosophes, Bâtie - Acacias. Florissant - Malagnou et Champel - Roseraie ont une part importante de ménages de catégorie sociale élevée.

Les grandes communes de Vernier, Lancy, Meyrin, Carouge et Onex ainsi que Chêne-Bourg, Thônex et Versoix abritent une forte proportion de ménages de catégorie socioprofessionnelle inférieure.

Ces résultats sont très proches de ceux que l'analyse de 1980 avait mis en évidence : le profil des communes et des quartiers en termes de parc de logements et de ménages a donc relativement peu changé en 20 ans.

## G - 02 Analyse des correspondances multiples sur les ménages, par commune et quartier de la ville de Genève, en 2000

Canton de Genève



Source : OFS - RFP 2000 / Office cantonal de la statistique

### Le rôle structurant du parc de logement

Avant de clore ce chapitre, notons qu'une analyse complémentaire a été effectuée sur l'ensemble des données (logements et ménages) : elle met clairement en évidence la prédominance du rôle structurant du parc de logements par rapport aux caractéristiques des ménages.

#### Variables utilisées dans l'analyse des correspondances sur le parc de logements (graphique G - 01) :

- localisation en termes de communes ou de quartiers ;
- type de bâtiment;
- époque de construction;
- fait d'avoir ou non été rénové depuis 1971;
- nombre de niveaux du bâtiment;
- type de chauffage;
- principal agent énergétique utilisé pour le chauffage;
- mode de production de l'eau chaude;
- nombre total d'unités-logements dans le bâtiment (unité-logement = logement avec cuisine ou cuisinette);
- nombre d'étages;
- nombre de pièces contigües;
- cuisine ou cuisinette;
- statut d'occupation (locataire, coopérateur, propriétaire, etc.);
- loyer mensuel net;
- nombre de personnes dans le logement.

#### Variables utilisées dans l'analyse des correspondances sur les ménages (graphique G - 02) :

- le type de ménage;
- le nombre d'enfants de 0 à 6 ans;
- le nombre d'enfants de 7 à 14 ans;
- le nombre d'enfants de 15 à 19 ans;
- le nombre d'enfants total dans le ménage;
- l'âge de la personne de référence;
- le sexe de la personne de référence;
- l'origine de la personne de référence (suisse / étranger);
- le type d'autorisation de séjour de la personne de référence;
- le nombre de personnes de 15 ans ou plus en formation;
- la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence.

## II Les revenus des contribuables dans les communes genevoises en 2004

Cette seconde partie se penche, pour l'année fiscale 2004, sur les données fiscales par commune de domicile, échelon disponible le plus fin<sup>2</sup>. L'indicateur de référence est le revenu annuel brut des contribuables personnes physiques imposés au barème ordinaire (IBO). Les montants dépendant directement de la mécanique fiscale (revenu disponible ou imposable, déductions diverses, rabais d'impôt, montant de l'impôt, etc.) ne sont pas abordés ici.

### 1. Vue d'ensemble

**67 278 francs de revenu annuel brut médian dans le canton en 2004**

Indicateur de référence pour situer le niveau global des revenus pour un territoire, la médiane correspond à la valeur pour laquelle la moitié des revenus lui sont inférieurs, l'autre moitié supérieurs. En 2004, le revenu annuel brut médian s'établit à 67 278 francs dans le canton de Genève. Pour apprécier les écarts de revenu entre contribuables (c'est-à-dire, en termes statistiques, leur dispersion), on recourt à d'autres points de repère dans la distribution (quantiles) :

- Le premier décile (D1) est la limite qui sépare des autres les 10 % des contribuables disposant des revenus les plus bas. En 2004, un dixième des contribuables déclarent moins de 9 525 francs dans l'ensemble du canton. Ce bas niveau est notamment influencé par les 7 860 contribuables avec un revenu brut annuel nul (4 % des contribuables).
- Le premier quartile (Q1) est la limite qui sépare des autres les 25 % des contribuables disposant des revenus les plus bas (31 578 francs).
- Le troisième quartile (Q3) est la limite entre les 25 % des contribuables disposant des revenus les plus élevés et les autres 75 % (111 031 francs).
- Le neuvième décile (D9) est la limite entre les 10 % des contribuables disposant des revenus les plus élevés et les autres 90 % (175 262 francs).

Le graphique G - 03 en «boîte à moustaches» (ou *box plot* en anglais) permet de visualiser ces cinq quantiles principaux. La dispersion des revenus est représentée par la «longueur» de la moustache. Par rapport au centre de la distribution (la médiane), les moustaches sont plus allongées sur la droite que sur la gauche, reflétant la plus grande dispersion des revenus élevés.

<sup>2</sup> Les résultats 2004 pour l'ensemble du canton sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT : [http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/20/20\\_02/apercu.asp](http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/20/20_02/apercu.asp)  
Le numéro 33 de la série Communications statistiques, intitulé «Les revenus à Genève en 2003», présente une analyse détaillée des revenus des contribuables personnes physiques imposés au barème ordinaire. La structure des revenus ne changeant que très peu d'une année à l'autre, elle reste d'actualité. Cette publication est téléchargeable gratuitement dans la rubrique «publication» du site mentionné ci-dessus.

**T - 01 Contribuables et dispersion du revenu annuel brut par commune de domicile, en 2004**

Chiffres annuels

Canton de Genève

|                    | Contribuables  |              | Quantiles principaux, en franc |               |               |                |                | Rapport interquartile |             |
|--------------------|----------------|--------------|--------------------------------|---------------|---------------|----------------|----------------|-----------------------|-------------|
|                    | Effectif       | En %         | D1                             | Q1            | Médiane       | Q3             | D9             | Q3 / Q1               | D9 / D1     |
| Aire-la-Ville      | 358            | 0,2          | 8 323                          | 45 165        | 96 923        | 161 683        | 229 911        | 3,6                   | 27,6        |
| Anières            | 992            | 0,5          | 4 795                          | 37 093        | 93 356        | 189 154        | 332 312        | 5,1                   | 69,3        |
| Avully             | 836            | 0,4          | 11 842                         | 44 414        | 81 777        | 124 038        | 170 943        | 2,8                   | 14,4        |
| Avusy              | 546            | 0,3          | 12 122                         | 53 442        | 100 059       | 171 404        | 257 242        | 3,2                   | 21,2        |
| Bardonnex          | 1 010          | 0,5          | 11 436                         | 40 936        | 83 705        | 142 800        | 228 107        | 3,5                   | 19,9        |
| Bellevue           | 1 029          | 0,5          | 3 564                          | 36 000        | 86 299        | 149 909        | 227 033        | 4,2                   | 63,7        |
| Bernex             | 4 572          | 2,2          | 11 807                         | 40 357        | 83 588        | 137 654        | 202 102        | 3,4                   | 17,1        |
| Carouge            | 9 554          | 4,6          | 11 834                         | 31 916        | 65 622        | 104 078        | 155 792        | 3,3                   | 13,2        |
| Cartigny           | 364            | 0,2          | 11 133                         | 52 393        | 90 097        | 169 806        | 243 425        | 3,2                   | 21,9        |
| Céligny            | 286            | 0,1          | 3 153                          | 27 789        | 75 862        | 159 996        | 279 476        | 5,8                   | 88,6        |
| Chancy             | 412            | 0,2          | 16 608                         | 54 819        | 92 813        | 151 094        | 209 436        | 2,8                   | 12,6        |
| Chêne-Bougeries    | 5 011          | 2,4          | 5 297                          | 30 070        | 74 128        | 139 080        | 275 061        | 4,6                   | 51,9        |
| Chêne-Bourg        | 3 880          | 1,9          | 8 506                          | 31 431        | 66 139        | 104 648        | 160 995        | 3,3                   | 18,9        |
| Choulex            | 439            | 0,2          | 8 915                          | 37 520        | 90 263        | 166 273        | 260 877        | 4,4                   | 29,3        |
| Collex-Bossy       | 587            | 0,3          | 6 137                          | 42 856        | 99 107        | 157 942        | 224 504        | 3,7                   | 36,6        |
| Collonge-Bellerive | 3 111          | 1,5          | 4 311                          | 36 030        | 94 991        | 192 026        | 345 158        | 5,3                   | 80,1        |
| Cologny            | 2 279          | 1,1          | 458                            | 34 124        | 102 496       | 203 758        | 457 452        | 6,0                   | 998,8       |
| Confignon          | 1 598          | 0,8          | 7 301                          | 42 191        | 93 304        | 170 803        | 256 177        | 4,0                   | 35,1        |
| Corsier            | 773            | 0,4          | 3 360                          | 40 955        | 98 409        | 179 040        | 320 342        | 4,4                   | 95,3        |
| Dardagny           | 574            | 0,3          | 11 874                         | 40 165        | 80 659        | 123 833        | 180 805        | 3,1                   | 15,2        |
| Genève             | 90 007         | 43,2         | 9 715                          | 29 254        | 61 186        | 99 658         | 153 272        | 3,4                   | 15,8        |
| Genthod            | 1 004          | 0,5          | 4 451                          | 36 325        | 88 090        | 166 479        | 278 073        | 4,6                   | 62,5        |
| Grand-Saconnex     | 3 659          | 1,8          | 7 391                          | 31 919        | 72 013        | 119 026        | 177 274        | 3,7                   | 24,0        |
| Gy                 | 170            | 0,1          | 6                              | 25 647        | 93 390        | 224 404        | 331 036        | 8,7                   | [ ]         |
| Hermance           | 408            | 0,2          | 3 904                          | 33 801        | 90 160        | 180 623        | 306 865        | 5,3                   | 78,6        |
| Jussy              | 556            | 0,3          | 110                            | 30 910        | 80 709        | 152 705        | 247 114        | 4,9                   | [ ]         |
| Laconnex           | 260            | 0,1          | 10 606                         | 49 188        | 102 013       | 167 933        | 242 996        | 3,4                   | 22,9        |
| Lancy              | 13 333         | 6,4          | 14 772                         | 38 741        | 69 877        | 106 919        | 151 886        | 2,8                   | 10,3        |
| Meinier            | 879            | 0,4          | 14 542                         | 46 687        | 85 676        | 134 846        | 217 550        | 2,9                   | 15,0        |
| Meyrin             | 9 350          | 4,5          | 11 106                         | 33 916        | 67 222        | 104 053        | 147 990        | 3,1                   | 13,3        |
| Onex               | 8 901          | 4,3          | 12 432                         | 32 506        | 64 912        | 102 891        | 150 052        | 3,2                   | 12,1        |
| Perly-Certoux      | 1 412          | 0,7          | 16 540                         | 48 393        | 82 102        | 122 441        | 182 211        | 2,5                   | 11,0        |
| Plan-les-Ouates    | 3 833          | 1,8          | 8 200                          | 42 276        | 87 589        | 149 120        | 220 209        | 3,5                   | 26,9        |
| Pregny-Chambésy    | 1 226          | 0,6          | 2 016                          | 33 526        | 82 473        | 152 269        | 264 007        | 4,5                   | 131,0       |
| Presinge           | 293            | 0,1          | 669                            | 25 388        | 71 796        | 129 474        | 208 451        | 5,1                   | 311,6       |
| Puplinge           | 1 055          | 0,5          | 7 850                          | 42 504        | 86 246        | 144 021        | 211 710        | 3,4                   | 27,0        |
| Russin             | 176            | 0,1          | 15 477                         | 57 226        | 88 884        | 132 730        | 217 108        | 2,3                   | 14,0        |
| Satigny            | 1 324          | 0,6          | 10 642                         | 42 363        | 85 462        | 142 684        | 215 213        | 3,4                   | 20,2        |
| Soral              | 335            | 0,2          | 1 781                          | 27 958        | 79 638        | 139 500        | 234 918        | 5,0                   | 131,9       |
| Thônex             | 6 460          | 3,1          | 9 451                          | 32 945        | 69 696        | 118 382        | 194 159        | 3,6                   | 20,5        |
| Troinex            | 992            | 0,5          | 10 914                         | 50 441        | 91 427        | 166 834        | 251 401        | 3,3                   | 23,0        |
| Vandoeuvres        | 1 062          | 0,5          | 2 727                          | 38 133        | 110 481       | 241 815        | 472 215        | 6,3                   | 173,2       |
| Vernier            | 14 252         | 6,8          | 9 996                          | 28 492        | 61 218        | 94 775         | 134 863        | 3,3                   | 13,5        |
| Versoix            | 4 854          | 2,3          | 7 263                          | 31 244        | 70 385        | 113 164        | 173 456        | 3,6                   | 23,9        |
| Veyrier            | 4 424          | 2,1          | 5 012                          | 35 572        | 91 673        | 173 470        | 282 823        | 4,9                   | 56,4        |
| <b>Canton</b>      | <b>208 436</b> | <b>100,0</b> | <b>9 525</b>                   | <b>31 578</b> | <b>67 278</b> | <b>111 031</b> | <b>175 262</b> | <b>3,5</b>            | <b>18,4</b> |

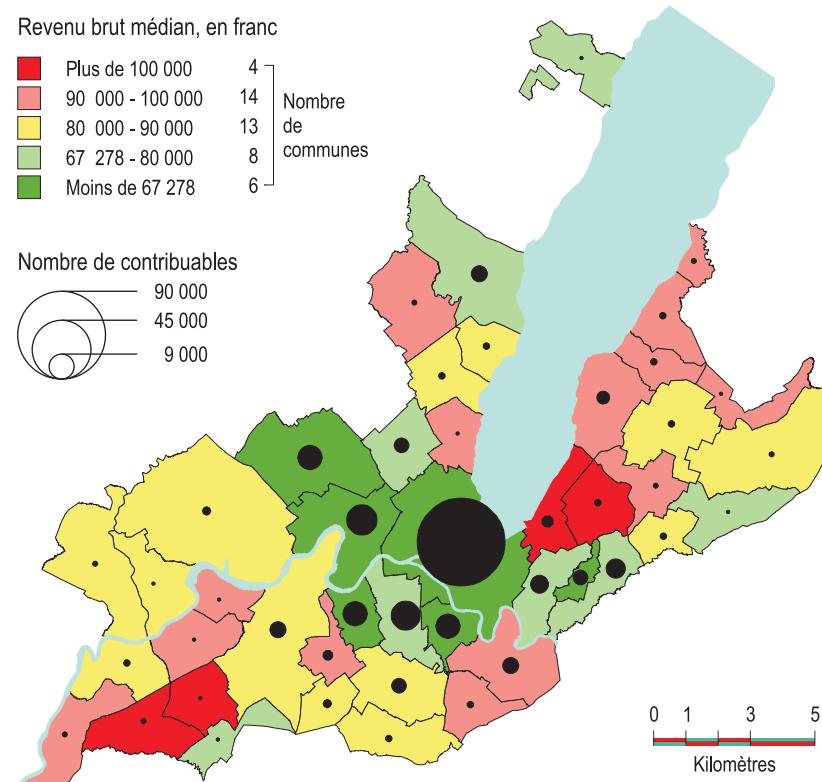
Source : Administration fiscale cantonale / Office cantonal de la statistique

### 1.1 Niveau des revenus

Pour l'ensemble du canton de Genève, le revenu annuel brut médian des contribuables personnes physiques imposés au barème ordinaire (IBO) s'élève à 67 278 francs en 2004. Les communes affichent des écarts marqués, partant d'un revenu médian minimal de 61 186 en ville de Genève à un maximum de 110 481 francs à Vandœuvres. **Les petites communes bénéficiant en général d'un revenu médian supérieur aux plus grandes, on peut les regrouper en fonction de leur taille en trois catégories.**

#### C - 01 Revenu annuel brut médian et nombre de contribuables, par commune de domicile, en 2004

Canton de Genève



Source : Administration fiscale cantonale / Office cantonal de la statistique

#### Revenu médian plutôt bas pour les grandes communes

- Le revenu brut médian des six *grandes communes* (plus de 8 000 contribuables en 2004; dans l'ordre décroissant de taille : Genève, Vernier, Lancy, Carouge, Meyrin et Onex) se situe dans une fourchette relativement réduite (inférieure à 9 000 francs), à un niveau très proche de celui du canton, dont elles abritent 70 % de l'ensemble des contribuables IBO. Parmi ces six communes, seule celle de Lancy enregistre un revenu médian supérieur à celui de l'ensemble du canton.

### Une situation contrastée pour les communes de taille moyenne

### Des contribuables en général aisés dans les petites communes

2. Les dix *communes moyennes*, c'est-à-dire celles comptant entre 2 000 et 8 000 contribuables, offrent, quant à elles, une situation très contrastée. La fourchette dépasse 36 000 francs entre les deux communes situées aux extrêmes (Chêne-Bourg, avec un revenu médian de 66 139 francs, et Cologny, avec 102 496 francs). Chêne-Bourg est la seule hors du groupe des *grandes communes* qui présente un revenu médian inférieur à celui de l'ensemble du canton. En schématisant, on trouve, d'un côté, cinq communes «riches», où le revenu médian est supérieur à 80 000 francs (dans l'ordre décroissant, Cologny, Collonge-Bellerive, Veyrier, Plan-les-Ouates et Bernex) et, de l'autre, cinq communes où il est inférieur à 75 000 francs (Chêne-Bougeries, Le Grand-Saconnex, Versoix, Thônex et Chêne-Bourg).
3. Les 29 *petites communes* (moins de 2 000 contribuables) affichent toutes, à trois exceptions près, un revenu médian supérieur à 80 000 francs. Dans deux des trois exceptions (Presinge et Soral, la troisième étant Céligny), le revenu médian est ainsi «tiré vers le bas» par la présence d'un établissement médico-social (EMS), dont les résidents déclarent en général un revenu brut nul ou proche de zéro. Cette population particulière représente plus de 20 % des contribuables de la commune de Presinge et plus de 15 % à Soral. Dans une proportion un peu moindre, située entre 5 % et 10 %, les résultats d'autres *petites* ou *moyennes communes* sont également touchés par ce phénomène : Hermance, Chêne-Bougeries, Anières, Veyrier, Satigny, Pregny-Chambésy, Choulex, de même que... Cologny, qui demeure un cas à part parmi les 45 communes du canton.

## 1.2 Ecart entre les revenus

En prenant comme critère de dispersion le rapport interquartile Q3/Q1, le ratio s'établit à 3,5 à l'échelon du canton, signifiant que le quart des contribuables disposant des revenus les plus élevés ont un revenu d'au moins 3,5 fois supérieur au quart des contribuables disposant des revenus les plus faibles. Le rapport interdécile D9/D1 s'établit quant à lui à 18,4<sup>3</sup>.

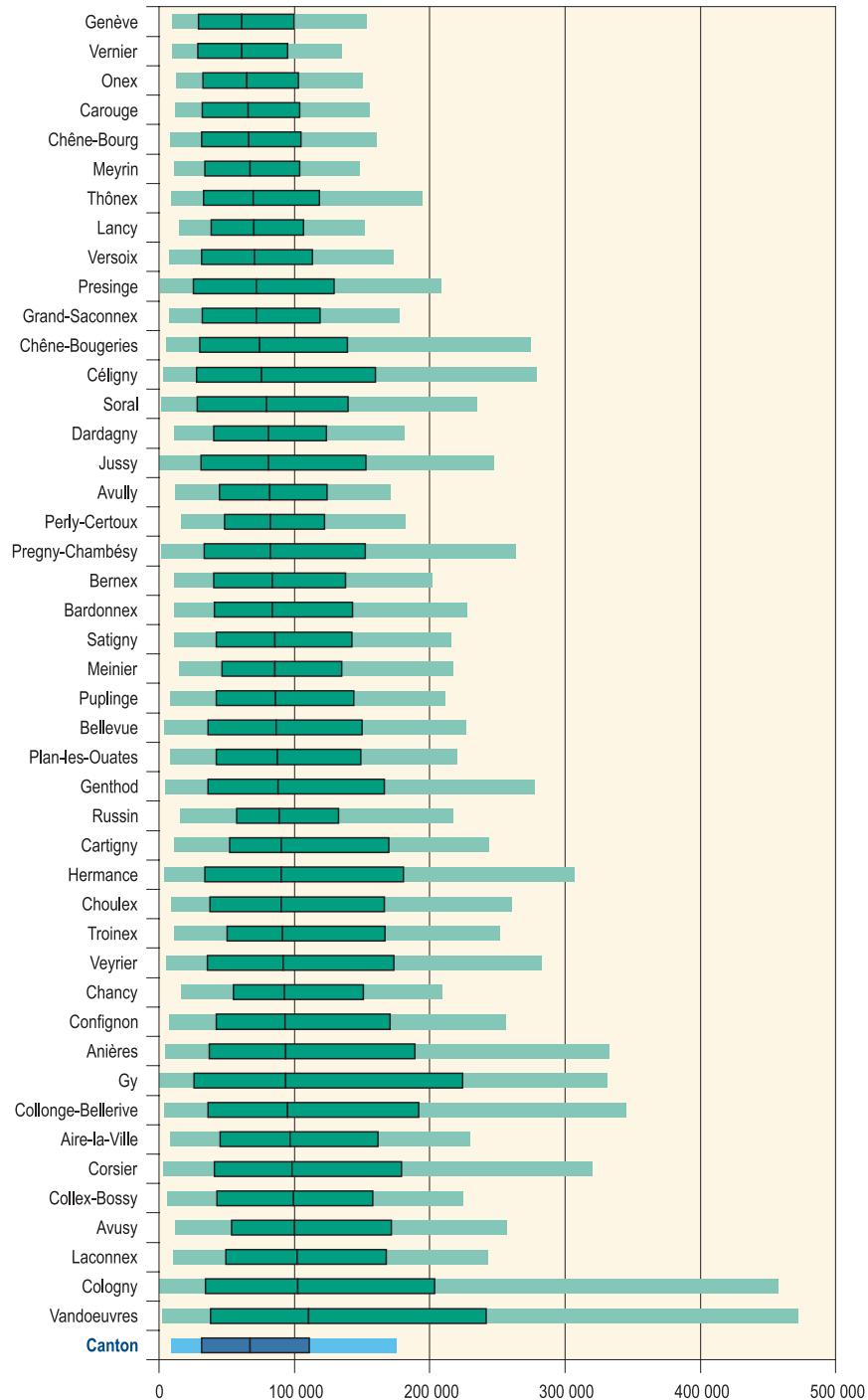
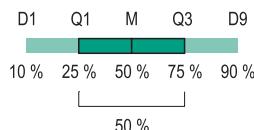
Le lien entre niveau de revenu médian et dispersion des revenus est visible surtout pour les *grandes communes*, qui se caractérisent par un revenu médian bas et une dispersion plutôt faible. Lorsque le revenu médian d'une commune est élevé, les écarts de revenus entre contribuables sont en général plus importants. Les cas de Vandoeuvres et Cologny sont symptomatiques. Cependant, les entorses à cette règle sont nombreuses parmi les *petites communes*: certaines bénéficiant d'un revenu médian élevé affichent une faible dispersion (Avusy, Chancy) et, inversement, d'autres avec un revenu médian plutôt bas présentent une dispersion très élevée (Céligny, Presinge).

<sup>3</sup> Etant donné l'effectif restreint de contribuables dans certaines communes, le rapport interquartile est plus pertinent que le rapport interdécile.

### G - 03 Dispersion du revenu annuel brut par commune de domicile du contribuable, en 2004

En franc

Canton de Genève



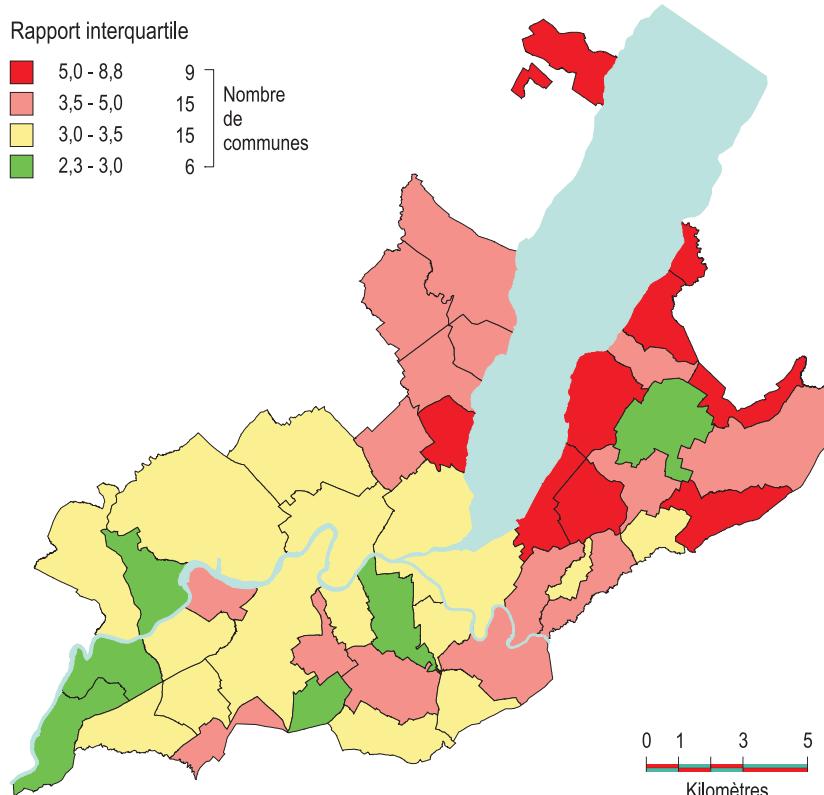
Source : Administration fiscale cantonale / Office cantonal de la statistique

### Les plus gros écarts de revenu au bord du lac

Comme le montre la carte C - 02, les communes situées aux alentours du lac présentent - à l'exception notable de la ville de Genève - une dispersion des revenus particulièrement élevée, même lorsque leur revenu médian n'est pas spécialement élevé (Versoix, Céliney). Plus globalement, l'écart interquartile est supérieur à la moyenne cantonale pour l'ensemble des communes de la partie nord du canton, à l'exception de celle de Meinier. Dans le sud du canton, les communes dans ce cas sont plus rares, même parmi celles affichant un revenu médian très élevé (Laconnex, Avusy).

#### C - 02 Rapport interquartile du revenu annuel brut, par commune de domicile, en 2004

Canton de Genève



Source : Administration fiscale cantonale / Office cantonal de la statistique

## 2. Revenus par commune et caractéristiques des contribuables

### 2.1 Statut d'activité et catégorie de contribuables

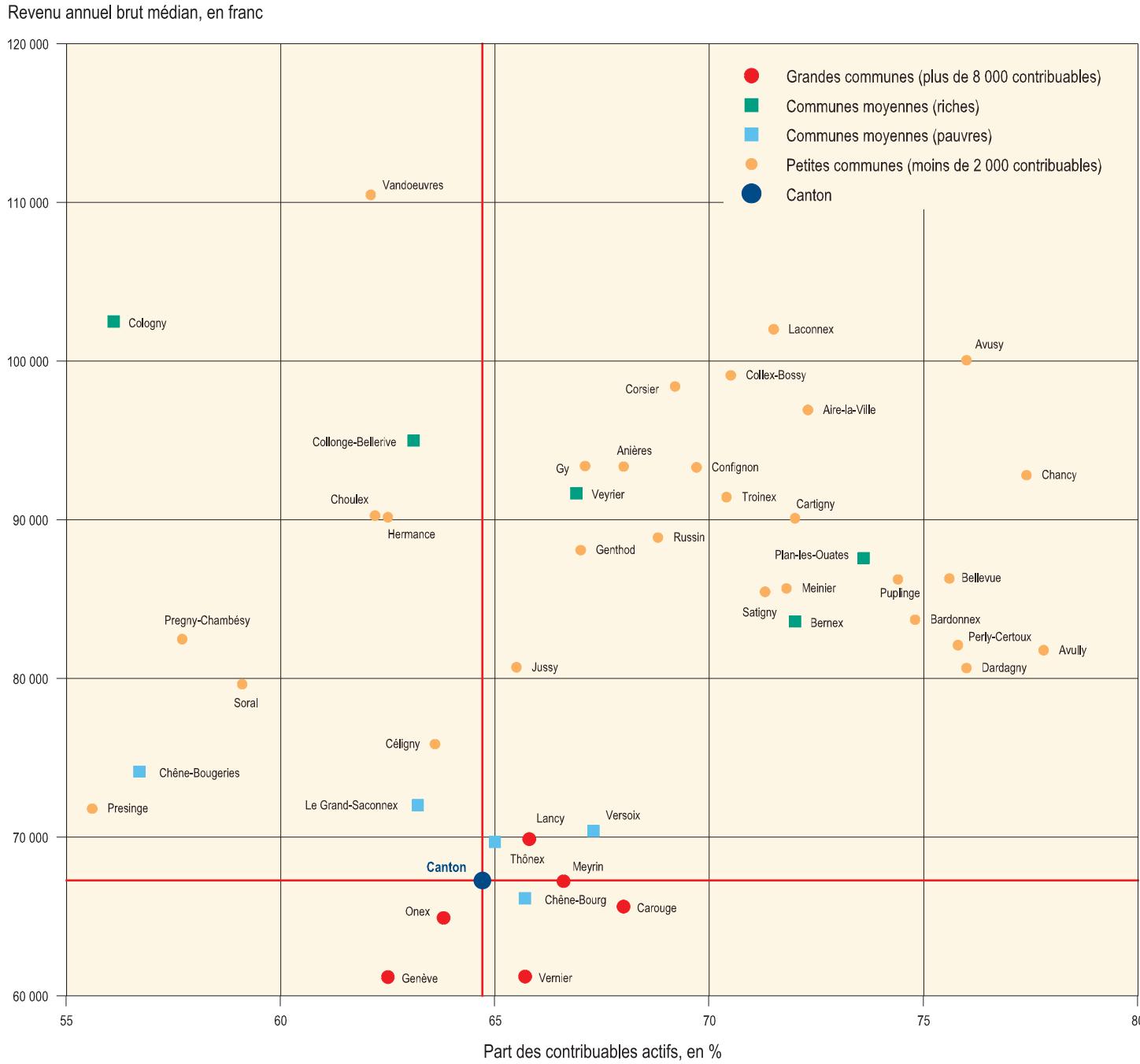
Le revenu médian des contribuables actifs (salariés ou indépendants - voir les définitions aux pages 19 et 20) étant nettement supérieur à celui des inactifs (respectivement, pour l'ensemble du canton, 83 396 et 38 659 francs), les communes accueillant plus d'actifs affichent un revenu médian élevé. Ainsi, les 17 communes avec une proportion de contribuables actifs supérieure à 70 % (65 % en moyenne cantonale) présentent un revenu médian qui dépasse 80 000 francs.

## Un portrait des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève



**G - 04 Revenu annuel brut médian et part des contribuables actifs, par commune de domicile, en 2004**

Canton de Genève



La proportion d'actifs ne constitue qu'un des facteurs explicatifs : ainsi, les deux communes qui ont le revenu médian le plus élevé (Vandœuvres et Cologny) ont une faible proportion de contribuables actifs. Comment l'expliquer ? Ces deux communes ainsi que, dans une moindre mesure, Collonge-Bellerive abritent un nombre relativement élevé de contribuables inactifs tirant leurs ressources principales des revenus de leur fortune, voire de contribuables imposés selon la dépense (voir les définitions aux pages 19 et 20).

Par ailleurs, sous l'influence de la présence d'EMS, la proportion d'inactifs dans certaines communes est forte, même si leur revenu médian demeure élevé (Choulex, Hermance, Prégny-Chambésy). Les cas déjà évoqués de Presinge et de Soral, pour lesquels le poids d'un EMS abaisse la médiane, sont clairement mis en évidence.

Parmi les six *grandes communes*, seules deux d'entre elles (Genève et Onex) ont un taux d'actifs inférieur à la moyenne cantonale. Le revenu médian des quatre autres n'en demeure pas moins plutôt bas.

### **Plus d'indépendants dans les communes à haut revenu**

Plus que la proportion de salariés (60 % de l'ensemble des contribuables du canton), c'est celle des indépendants - même s'ils ne représentent que 5 % des contribuables - qui montre un lien particulièrement positif par rapport à la médiane<sup>4</sup>. L'ensemble des six *grandes communes*, qui ont un taux d'actifs supérieur à la moyenne dans quatre cas sur six, présentent en revanche une proportion de contribuables indépendants inférieure à la moyenne cantonale.

Parmi les inactifs (35 % de l'ensemble des contribuables du canton), la majorité sont des rentiers (29 %). Les six *grandes communes* et les cinq de taille moyenne plutôt «pauvres» ont en commun, outre un bas niveau de revenu, une proportion de rentiers plutôt forte. Trois communes font exception avec une forte proportion de rentiers et un revenu médian élevé : Russin, Collonge-Bellerive et, surtout, Vandœuvres.

Le lien entre niveau de la médiane et rentiers est encore plus marqué si l'on se concentre sur les «jeunes rentiers», c'est-à-dire en écartant les rentiers âgés de plus de 60 ans (qu'on pourrait appeler par raccourci les «retraités»), même si leur nombre demeure modeste par rapport à l'ensemble des contribuables (6 %). La population concernée est constituée de contribuables inactifs percevant essentiellement des revenus de transferts (rentes de l'assurance invalidité, pensions alimentaires, etc.). Ainsi, à l'exception de Chancy, les communes présentant une proportion de «jeunes rentiers» supérieure à la moyenne cantonale sont les six *grandes plus Versoix, Thônex, Chêne-Bourg*, autrement dit les neuf communes avec le revenu médian le plus bas.

## **2.2 Ménage fiscal**

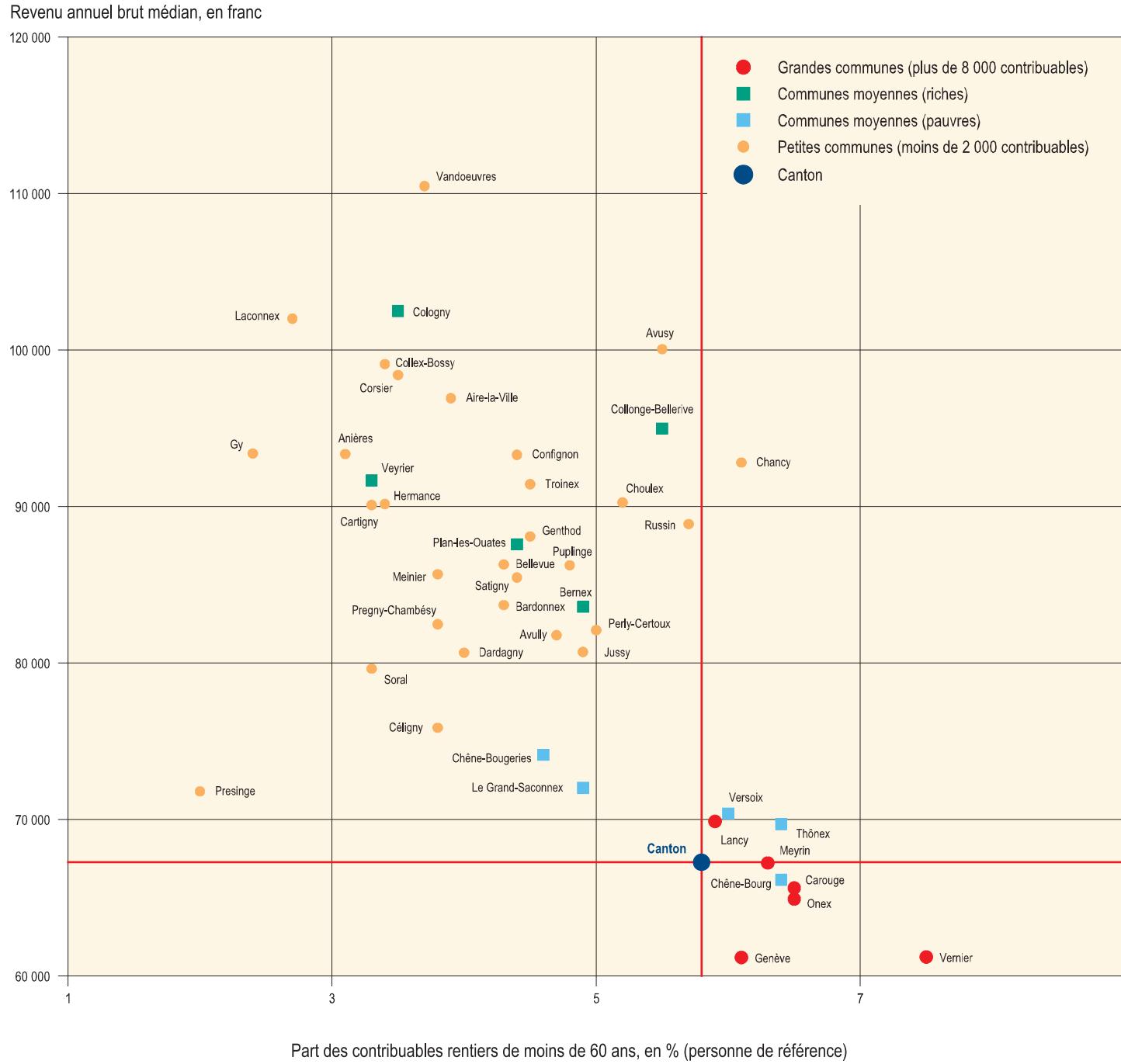
En matière d'analyse par ménage fiscal (voir les définitions à la page 20), les constats observés à l'échelon du canton se retrouvent pour les communes :

- les couples mariés ont un niveau de revenu plus élevé que les célibataires (surtout du simple fait qu'ils se composent de deux adultes);
- parmi les couples mariés et parmi les célibataires, les contribuables actifs ont un niveau de revenu plus élevé que les inactifs;

<sup>4</sup> Pour l'ensemble du canton, le revenu médian des salariés est pourtant légèrement supérieur à celui des indépendants (respectivement 83 405 et 83 238 francs). Mais la dispersion des revenus est particulièrement forte pour les indépendants, reflet de la grande diversité des contribuables entrant dans cette catégorie.

**G - 05 Revenu annuel brut médian et part des contribuables rentiers âgés de moins de 60 ans, par commune de domicile, en 2004**

Canton de Genève



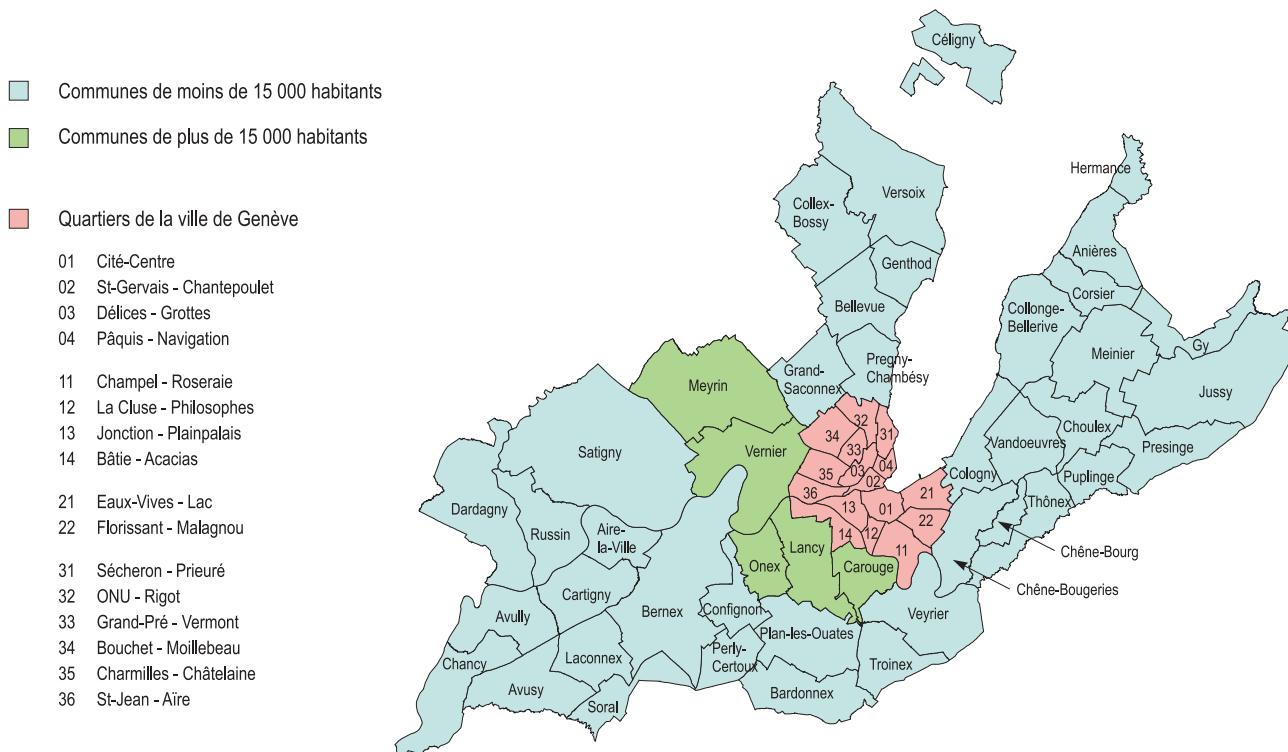
- les contribuables âgés ont un niveau de revenu plus élevé que les autres tant qu'ils restent actifs;
  - à autres caractéristiques égales, les contribuables avec enfants à charge ont en général un niveau de revenu plus élevé que ceux sans enfant, qu'ils soient mariés ou non.

Les communes abritant les plus grandes proportions de contribuables cumulant les facteurs positifs (couples actifs, mariés, dont la personne de référence est âgée de 40 à 59 ans, avec enfants à charge) sont celles qui affichent le revenu médian le plus élevé. A l'opposé, les communes en bas de l'échelle des revenus possèdent la plus grande proportion de contribuables jeunes ou vieux, célibataires, inactifs, sans enfant à charge.

Parmi ces facteurs, la relation entre proportion de couples mariés et niveau de la médiane est particulièrement manifeste. Les communes s'en démarquant restent rares : Cologny, Choulex, Vernier.

Inversement, les communes ayant les plus grandes proportions de contribuables célibataires sans enfant à charge se situent en bas de l'échelle des revenus.

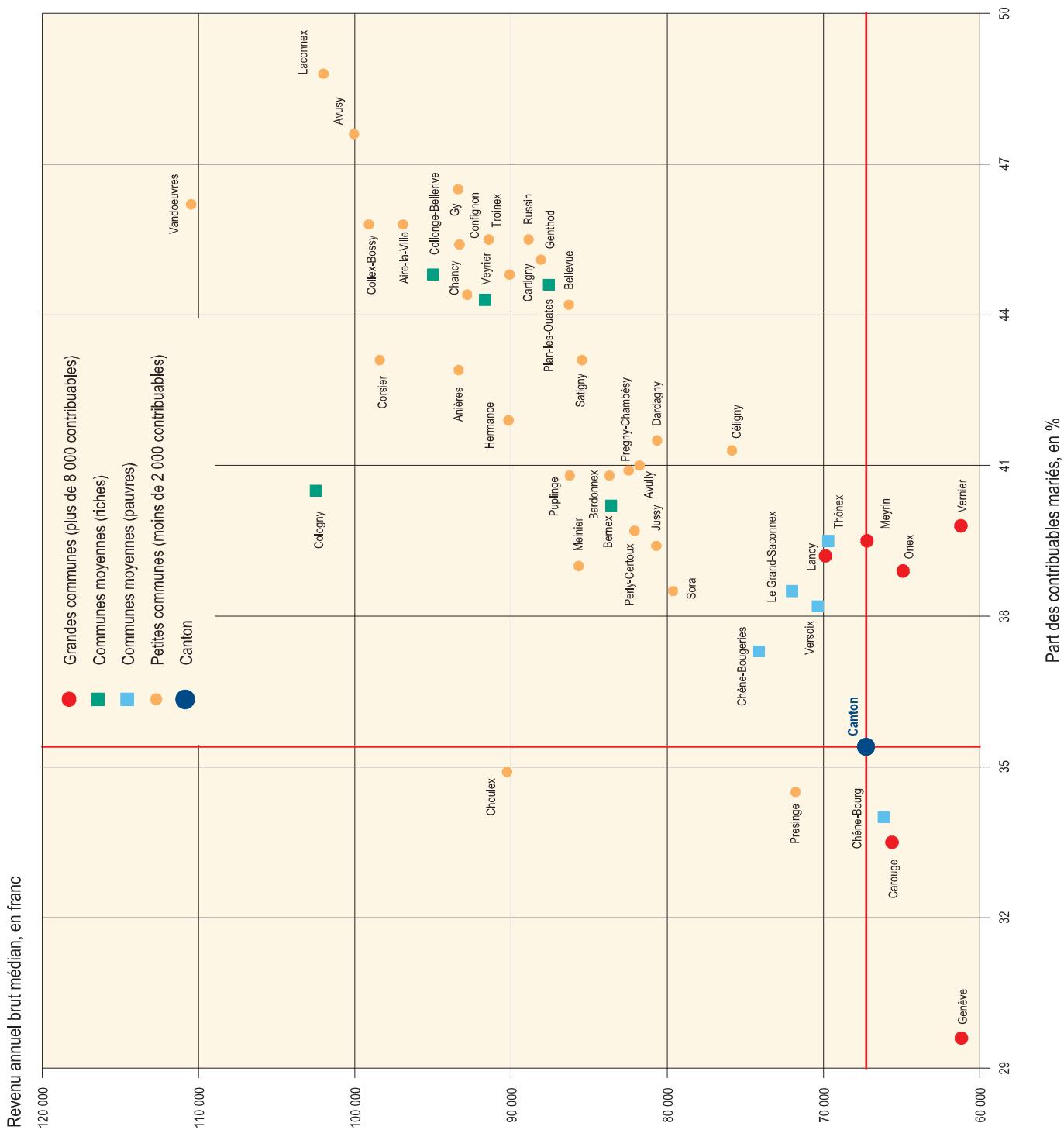
C - 03 Les communes du canton et les quartiers de la ville de Genève



Source : Office cantonal de la statistique.

**G - 06 Revenu annuel brut médian et part des contribuables mariés, par commune de domicile, en 2004**

Canton de Genève



Source : Administration fiscale cantonale / Office cantonal de la statistique

## Quelques définitions<sup>5</sup>

### **Les contribuables retenus**

Les données analysées dans cette publication portent sur les contribuables personnes physiques imposés au barème ordinaire (ci-après IBO), c'est-à-dire la très grande majorité des personnes qui résident dans le canton de Genève. Elles comprennent également les contribuables imposés selon la dépense (voir explications sous «Les revenus divers», ci-dessous). La période de référence est l'année fiscale 2004, selon la situation des taxations au 31 janvier 2007. Les contribuables non encore taxés à cette date pour l'année fiscale 2004 ne sont pas pris en compte.

Pour des raisons de pertinence des données, trois catégories de contribuables ont été écartées de l'analyse. Premièrement, les contribuables IBO qui n'ont pas résidé dans le canton de Genève durant l'année 2004 entière. Deuxièmement, les contribuables IBO taxés d'office. Enfin, les contribuables IBO mariés dont l'un des membres n'est pas assujetti à l'impôt (notamment dans le cas des fonctionnaires internationaux). Au final, sur les 237 112 contribuables IBO enregistrés au 31 janvier 2007, 208 436 sont pris en compte.

### **Types de revenus et catégories de contribuables**

#### *Les revenus salariaux*

Tous les revenus découlant d'une activité dépendante, c'est-à-dire les versements effectués et les avantages fiscalisés fournis par les employeurs. Le terme de salarial est à prendre au sens large car il englobe toutes les primes, indemnités, commissions et autres bonus. Sont incluses également les prestations en capital, les allocations familiales, les indemnités liées aux pertes de salaires en cas de chômage, maternité, accident et service militaire.

#### *Les revenus d'exploitation*

Tous les revenus découlant d'une activité indépendante (nature juridique en raison individuelle ou société de personnes). En général, le revenu est constitué du bénéfice net. La palette des activités entrant dans cette catégorie est très large, allant des agriculteurs aux professions libérales, en passant par les artisans et les petits commerçants.

#### *Les revenus de transferts*

Les revenus provenant des rentes AVS (assurance-vieillesse et survivants) et AI (assurance-invalidité), les rentes de la prévoyance professionnelle, les pensions alimentaires et contributions d'entretien, les rentes viagères. Ne sont pas compris les subsides de l'assurance-maladie et les allocations de logement (qui entrent dans les revenus divers) ainsi que les prestations cantonales complémentaires à l'AVS et à l'AI (qui ne sont pas intégrées aux données fiscales).

#### *Les revenus de la propriété*

Tous les revenus mobiliers et immobiliers, c'est-à-dire essentiellement les intérêts et dividendes des avoirs financiers d'une part, et les loyers sur des avoirs immobiliers d'autre part. La valeur locative (loyers imputés) des propriétaires occupant leur propre logement est également comprise, bien que cela soit un revenu théorique pour les contribuables.

#### *Les revenus divers*

Tous les revenus qui ne sont pas classés dans l'une des catégories précitées : les produits de sous-location, les gains accessoires, les subsides de l'assurance-maladie, les allocations de logement, les successions non partagées. Sont également compris les éléments imposables des quelque 600 contribuables imposés selon la dépense, appelés également «contribuables au forfait»..

<sup>5</sup> Pour plus de détails sur les définitions et la méthodologie, voir : [http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/20/20\\_02/methodologie.asp](http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/20/20_02/methodologie.asp)

Les contribuables peuvent évidemment avoir plusieurs types de revenus. Le cas classique est le salarié titulaire d'un carnet d'épargne qui, outre son salaire, perçoit des intérêts.

Sur la base de leur principal type de revenus, on peut classer les contribuables en cinq catégories :

- les **salariés** sont les contribuables qui tirent la plus grande partie de leur revenu total des *revenus salariaux*;
- les **indépendants** sont les contribuables qui tirent la plus grande partie de leur revenu total des *revenus d'exploitation*;
- les **rentiers** sont les contribuables qui tirent la plus grande partie de leur revenu total des *revenus de transferts*;
- les **autres** sont les contribuables qui tirent essentiellement leurs ressources des *revenus divers* ou des *revenus de la propriété*;
- les contribuables **sans revenu** forment une catégorie à part.

Les contribuables sont ventilés selon le **statut d'activité** : les *salariés* et les *indépendants* sont considérés comme **actifs**, du fait qu'ils tirent la majorité de leurs ressources de leur activité professionnelle; les contribuables appartenant aux autres catégories sont considérés comme **inactifs**.

#### **Les «ménages fiscaux»**

Dans la logique fiscale, un couple marié forme ensemble un, et un seul, contribuable, avec ou sans enfant(s) à charge. Dans la plus grande partie des cas, il s'agit de ménages familiaux classiques. Il est toutefois possible que certains des enfants à charge ne vivent pas avec leurs parents. Par ailleurs, d'autres personnes peuvent cohabiter avec ce couple (père, mère, frère ou sœur de l'un des membres du couple, par exemple), considérées comme des contribuables IBO distincts. Dès l'âge de 18 ans, la personne devient un contribuable IBO distinct.

Une personne célibataire, veuve, divorcée ou séparée constitue un contribuable à part entière, qu'elle vive seule ou avec d'autres personnes. Deux personnes vivant en union libre constituent donc deux contribuables distincts, qu'ils aient ou non des enfants en commun. Les données fiscales ne permettent donc pas d'appréhender avec précision la notion de ménage, un ménage étant une personne seule ou un groupe de personnes vivant dans le même logement, indépendamment des liens du mariage et de ceux du sang.

La distance entre la notion de contribuable et celle de ménage n'est pas sans conséquence sur les enseignements que l'on peut tirer de ces données sur le plan du niveau de vie et de la précarité. Ainsi, deux célibataires vivant en union libre ont un niveau de vie supérieur à celui qu'ils auraient en vivant chacun de leur côté avec les mêmes revenus. Un étudiant adulte vivant chez ses parents peut bénéficier d'un niveau de vie élevé tout en percevant un revenu nul sur le plan fiscal. Il en va de même pour une personne sans revenu vivant en union libre avec une personne à revenu élevé.

Compte tenu de ces réserves, les **couples mariés** sont distingués des contribuables appelés, par souci de simplicité, «**célibataires**», même s'ils comprennent les personnes veuves, divorcées, séparées, les ménages monoparentaux ainsi que les personnes vivant en union libre. Parmi les «célibataires», la charge éventuelle des enfants échoit à l'un des deux partenaires.

**Collection**  
**Analyses**  
**Série**  
**Communications statistiques**

**Numéros parus depuis 2005**

- 18 Projections démographiques pour le canton de Genève  
*Population résidante de 2004 à 2030*
- 19 Les ménages privés dans le canton de Genève  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 20 Les Genevois et le travail  
*Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA 2002)*
- 21 Comportement des habitants de Genève en matière de mobilité  
*Résultats du microrecensement des transports de 2000*
- 22 Les salaires dans le canton de Genève en 2002
- 23 Les conditions d'habitations dans le canton de Genève  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 24 Les binationaux dans le canton de Genève  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 25 Surfaces et loyers des logements dans le canton de Genève  
*Statistique cantonale des loyers de mai 2005*
- 26 Les familles genevoises : avec qui vit-on ?  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 27 Nouveaux immigrants, où habitez-vous en 1995 ?  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 28 Les genevois et leur santé  
*Enquête suisse sur la santé 2002*
- 29 Projections de ménages, de besoins en logements et de population active  
*Résultats des projections pour le canton de Genève de 2004 à 2030*
- 30 Femmes et hauts salaires dans le canton de Genève  
*Résultats de l'enquête sur la structure des salaires 2004 (LSE 2004)*
- 31 Travail non rémunéré dans le canton de Genève  
*Résultats de l'enquête suisse sur la population active 2004 (ESPA 2004)*
- 32 Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes (ALL), 2003  
*Principaux résultats pour le canton de Genève*
- 33 Les revenus à Genève en 2003  
*Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire*
- 34 Les salaires en Suisse et dans les cantons, de 1994 à 2004  
*Analyse comparative de leurs déterminants*
- 35 Vingt ans de développement économique dans le canton de Genève

**Légende des signes**

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- ( ) l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [ ] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

# Publications de l'Office cantonal de la statistique

## Diffusion sur papier \*

### Collection Données générales

#### Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre l'ensemble des 21 domaines de la statistique publique cantonale. Ouvrage de référence paraissant en novembre. Il est disponible également sur CD Rom.

#### Mémento statistique

Synthèse des données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle gratuite, paraissant au printemps, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE).

#### Bulletin statistique

Bulletin mensuel de 12 pages édité, en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques disponibles mensuellement.

Ce bulletin est complété (en mars, juin, septembre et décembre) de 4 pages de données trimestrielles.

### Collection Analyses

#### Coup d'œil

Deux pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public ; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

#### Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

#### Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

#### Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel, complété d'un supplément annuel, présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève, illustré de nombreux graphiques.

\* A l'exception de l'Annuaire statistique, ces publications sont aussi disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT.

## Diffusion sur Internet

### Collection Tableaux de bord

Les Tableaux de bord sont diffusés sur le site Internet de l'OCSTAT, à l'adresse suivante :  
[http://www.ge.ch/statistique/publications/tb/welcome\\_tb.asp](http://www.ge.ch/statistique/publications/tb/welcome_tb.asp)

#### Marché du travail

Feuille mensuelle présentant les principales informations relatives à l'évolution du chômage.

Bulletin d'information trimestriel présentant des informations de nature structurelle sur le chômage.

#### Les travailleurs frontaliers à Genève

Feuille semestrielle présentant les principales informations disponibles sur les titulaires de permis frontaliers et les frontaliers actifs.

#### Indices des prix à la consommation

Feuille mensuelle : tableaux portant sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

#### Indice genevois des prix de la construction

Recueil semestriel de tableaux, avec commentaires et graphique, portant sur les résultats de l'indice.

#### Masse salariale versée dans le canton de Genève

Feuille trimestrielle portant sur la masse salariale versée dans le canton de Genève. Graphiques, tableaux et commentaires.

#### Enquêtes de conjoncture

Feuilles mensuelles ou trimestrielles présentant sous forme de graphiques et de tableaux les résultats des enquêtes de conjoncture auprès d'entreprises de l'industrie, de la construction, des services immobiliers, du commerce de détail, de l'hôtellerie-restauration et des autres branches des services.

### Résultats statistiques

Les Résultats statistiques sont diffusés sur le site Internet de l'OCSTAT, à l'adresse suivante :  
[http://www.ge.ch/statistique/publications/rs/resultats/resultats\\_stat.asp](http://www.ge.ch/statistique/publications/rs/resultats/resultats_stat.asp)

Ils proposent un bref commentaire des principales statistiques ou enquêtes annuelles produites ou diffusées par l'OCSTAT, complété par des liens sur les pages du site Internet présentant les résultats détaillés (tableaux, graphiques et note méthodologique).

### Communiqués de presse

L'OCSTAT diffuse annuellement plus d'une quarantaine de communiqués de presse (diffusion de résultats, annonce de publications), téléchargeables à l'adresse suivante :

<http://www.ge.ch/statistique/publications/compresse/compresse.asp>